

Séance du 17 janvier 2025

COMMUNICATION DE DÉBUT DE MANDAT par Christine DESOUCHES

Présidente au titre de l'année 2025

Monsieur le Président sortant de l'Académie des sciences d'outre-mer, Monsieur le Vice-Président.

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Honorables Consœurs et Confrères,

Madame et Messieurs les Présidents honoraires et Présidents de sections,

Monsieur le Secrétaire général de l'Union Académique Internationale,

Distingués Invités,

Chers Amis,

Chère Famille,

Ce jour tant attendu depuis mon élection, par vos soins, il y a un an, à la vice-présidence de notre Institution, est venu. Ma mère, Simone Ulrich, qui m'avait encouragée à persévérer dans le processus, m'accompagnait à l'Académie pour la circonstance. Ce fut sa dernière sortie dans le monde. Souffrez que je lui dédie ce discours.

Consciente de l'honneur qui m'est ainsi fait et des responsabilités que vos suffrages et votre confiance engendrent, je suis prête, avec votre concours, à relever ce défi à l'instar de mes éminents prédécesseurs.

L'ambassadeur Louis Dominici d'abord, digne fils de la Corse à laquelle toute notre famille est fortement attachée, que je salue et auquel j'adresse mes remerciements pour les propos aimables dont il a bien voulu me gratifier en me transmettant symboliquement les insignes de la présidence.

Les recevoir de vos mains, Monsieur l'Ambassadeur, accroît la portée du geste et ma fierté, au regard du parcours passionnant qui a été le vôtre, et vous a tout naturellement conduit de l'École nationale de la France d'Outre-mer – avec Abdou Diouf, le futur président de la République du Sénégal –, jusqu'à notre Académie : votre entrée aux Affaires étrangères sur les pas des anciens administrateurs de la France d'outre-mer, à l'instar de mon père, Maurice Ulrich ; les cabinets ministériels avec le gouvernement de Pierre Messmer ; des responsabilités nationales dans les syndicats et dans la mutualité ; une carrière diplomatique en Afrique – à plus d'un titre mythique, comme au Gabon – et en Europe, et qui s'achève à Rome, où vous êtes ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture et élu président du Programme alimentaire mondial des Nations unies...



Illustrant à merveille l'esprit et l'évolution de notre Maison et faisant le lien entre le passé et le présent, avec détermination et sagesse, Louis Dominici a beaucoup apporté à l'Académie et nous avons toujours à apprendre de lui. Je me félicite qu'il continue, en gardant notamment toute sa place au sein du Bureau, et en animant le Club des Présidents honoraires de l'Académie dont il est à l'origine de la formalisation « informelle ».

Le professeur Gérard Conac ensuite, mon maître de thèse, qui m'a conduite, presque malgré moi oserais-je dire – avec la complicité du secrétaire perpétuel Gilbert Mangin lequel, en tant que haut magistrat et secrétaire général de l'IDEF, fut aussi aux avant-postes de la Francophonie juridique et politique –, à présenter ma candidature à l'ASOM en 2007, en son année de présidence.

Juriste éclairé, dont la justesse et la finesse des analyses sur les dynamiques politiques et institutionnelles, aussi bien de la France, des États-Unis, des pays européens, que des pays africains, nourries des amitiés solides nouées sur place avec les responsables et acteurs de terrain, continuent de susciter la réflexion et l'admiration ; il a généreusement donné, comme y ont également contribué les professeurs Lampué, Luchaire, Alliot et Gonidec, avec, de surcroît la prescience des grandes mutations, ses lettres de noblesses aux études dites « africanistes », peu prisées en ces temps.

C'est lui qui m'a confortée, à mon retour, en 1972, de mon séjour fondateur en Côte d'Ivoire en tant que coopérante-assistante à la faculté de Droit d'Abidjan, dans mon appétence pour la compréhension du continent et de l'ailleurs, favorisée dès l'enfance par les bribes de souvenirs pudiquement — mais avec émotion — entretenus sur notre vie à Phnom Penh où notre père, fraîchement diplômé de l'École de la France d'Outre-mer, exerça son premier poste, avant de faire partie de la délégation cambodgienne lors des négociations de Pau et de Genève vers l'indépendance.

Le professeur Conac et moi-même avons ensemble, longtemps, coordonné le Centre d'études juridiques et politiques du monde africain, puis le cycle d'études sur la Francophonie créé peu avant le moment où j'entreprenais, en 1988, ma longue marche au sein de cette Organisation, singulièrement sous l'autorité successive de deux des illustres membres de notre Compagnie – Boutros Boutros-Ghali et Abdou Diouf –, aventure de plusieurs décennies, dont notre confrère Jacques Legendre a été également – et demeure – l'un des acteurs principaux et écoutés, et dont j'ai tenté, d'ailleurs, de rendre compte dans l'ouvrage *De la Francophonie*, qui sortira dans quelques jours dans la collection « Débats publics », dirigée par un autre de nos confrères, Matthias Leridon, que je remercie pour cette opportunité.

Et nous sommes nombreux, collègues, amis, disciples du professeur Conac, tous devenus par le hasard ou la nécessité du destin, membres de l'ASOM, avec un haut degré d'engagement et de responsabilité en son sein ; je veux parler de nos confrères, les présidents Jean du Bois de Gaudusson, Marc Aicardi de Saint-Paul, Yves Gazzo, Robert Dossou, Roland Pourtier, mais également Raymond Ranjeva, Taïmour Mostafa-Kamel, et bien d'autres amies et amis qui me pardonneront de ne pas appeler leur nom, à avoir éprouvé dans ces lieux de solidarité universitaire, avec nombre d'étudiants et de professeurs étrangers – dont certains en exil ou réfugiés, accueillis aussi dans le DES coopération et développement animé par le professeur Jouve, un de nos anciens présidents –, la joie des échanges comparés, de la tolérance et de la liberté. Toutes ces vertus continueront d'être cultivées avec l'aide de son épouse, Françoise, éminente géographe, lors des rencontres studieuses et inoubliables de Jauviac, Académie, en quelque sorte, informelle de l'été, du droit et de l'amitié.

Je me réjouis que la 3° section ait décidé, avec la participation de tous ceux qui se sentent concernés, de lui rendre hommage à l'occasion de la journée qui sera organisée le 20 octobre autour des « Valeurs de l'État de droit et de la démocratie au service de la paix ».



Ma reconnaissance – et mon souvenir ému – vont également à Pierre Gény, qui m'a appelée au Bureau, scellant ainsi ma présence jusqu'à ce jour, devant vous, et mes remerciements à Dominique Barjot, notre Secrétaire perpétuel actuel, avec lequel le dialogue constructif mené tout au long de ces dernières années, et en particulier durant ma vice-présidence, augure d'une collaboration stimulante et renforcée ; mais aussi à Jeanne-Marie Amat-Roze, leur suppléante à tous deux, et surtout la première femme à avoir présidé avec talent et dignité aux destinées de l'Académie. Elle m'a fait l'honneur de m'offrir son amitié, et j'ai pu apprécier tout au long de ce cheminement partagé en Bureau – et ce sur un mode de patience et de douceur –, la fermeté dans ses convictions comme la ténacité dans son action, en l'enviant un peu, je l'avoue, pour l'excellence de ses contacts avec le monde de l'armée et des militaires!

Je remercie de même, pour leur soutien, les autres membres du Bureau, avec lesquels nous avons patiemment travaillé à construire une véritable équipe : Olivier de Bernon, Pierre Lang, Michel Roussin – que je félicite à nouveau pour sa brillante élection à la vice-présidence, et avec lequel j'ai le plaisir d'entamer cette séquence –, comme toutes celles et ceux de mes consœurs et confrères dont j'ai commencé à découvrir la variété et l'immensité des expériences, des sensibilités et des savoirs, elles et eux dont plusieurs m'ont spontanément manifesté leur estime et leurs conseils avisés.

Vous comprendrez que j'ai une pensée particulière pour les membres de la 3° section, cellule initiatique dans laquelle j'ai fait, comme chacun d'entre nous, mes classes en tant que membre, puis vice-présidente, en partageant régulièrement idées et controverses fertiles sous la férule bienveillante du président Jean du Bois de Gaudusson, qui a bien voulu prononcer le discours de mon installation en ces lieux en 2014, il y a exactement onze ans, et avec lequel j'ai le privilège d'entretenir depuis presque trente ans une conversation sans « tabous », propre à une action inventive à l'ASOM et sur différents fronts.

Je ne saurais, enfin, oublier ma famille et mes proches ; mes enfants, Alexis et Vivien-Charles ; mes petits-fils, Sacha et Lucien – mes belles-filles, Emmanuelle et Alexandra et ma petite-fille, Faustine, n'ayant pu s'extraire de leur travail, symbole peut-être de la nouvelle répartition des tâches ! – ; mon compagnon et notre confère, Robert Dossou, qui me rendent chaque jour la vie plus belle, et auprès desquels je continue à apprendre, tous ensemble embarqués sur les routes du monde et de l'Outre-mer. Merci de votre présence.

Mesdames et Messieurs, Chères Consœurs et chers Confrères, Honorables Invités,

Le rôle du président, selon les statuts et le règlement intérieur de l'Académie, est clair : celui de fixer le cap, au moins pour une année, en lien permanent avec le Secrétaire perpétuel, responsable de la vie de notre Institution, patron de tous les services administratifs et financiers, en s'appuyant sur le Bureau et les présidents de section et en s'entourant de toutes les autres compétences sises au sein de notre formation ; celui d'assurer la responsabilité des élections et de les organiser en liaison avec le Secrétaire perpétuel ; celui, enfin, de représenter l'Académie.

Il n'en est pas moins délicat et, à cet égard, je mesure, à l'orée de ce mandat, ma chance – notre chance – de disposer d'un viatique consolidé grâce aux balises précises posées au lendemain, d'une part, de la remarquable manifestation, le 26 mai 2023, du Centenaire de l'Académie, dont le succès appelle le renouvellement de notre gratitude à tous ceux qui s'y sont employés, en particulier au président Hubert Loiseleur des Longchamps, qui a su porter très haut, à l'image de celles nourries par nos anciens, puis par toutes celles et ceux qui leur ont succédé, les ambitions – et donc les exigences –



du projet ASOM. Il s'agit, d'autre part, de la journée de réflexions sur l'Académie, à laquelle nous a invités avec bonheur, le 24 novembre 2023, le président Roland Pourtier.

En s'inscrivant dans les pas de cette récente dynamique qui a conféré, avec un renouvellement significatif de nos membres, un élan incontestable à nos activités, la mission qui nous incombe collectivement semble, en effet, plus aisée.

Tout en consolidant les acquis, il s'agira ainsi, dans un premier temps, de mettre pleinement en œuvre les perspectives attrayantes qui ont été tracées de façon convergente, pour ancrer l'ASOM dans les problématiques de son temps, sans rien renier de son histoire.

Je pense, notamment, dans le sillage des travaux de recherche de grande qualité menés sous la direction du président Delmas, tels les *Fontes Historiae Africanae*, qui nous assurent la considération d'autres sociétés savantes, l'ASOM serait bien inspirée de prétendre apporter une contribution encore plus significative au traitement pacifié des questions mémorielles à l'importance réactualisée; ou encore à l'étude du droit colonial en concourant directement, comme suggéré il y a quelques années, à l'animation d'un réseau regroupant les principaux centres de recherches spécialisés, en France ou à l'étranger.

Mobilisons-nous dans ce sens ! Faisons-le mieux savoir ! Je suis persuadée que ce sont là des activités paradoxalement d'avenir, et envers lesquelles nous détenons quelque responsabilité !

Je pense, encore, aux Entretiens d'Outre-mer et aux publications exigeantes qui en résultent, qui ont permis de tisser des liens forts entre l'Académie et ses homologues du Việt Nam, de La Nouvelle-Orléans, de Madagascar et de La Réunion, mais aussi entre les académiciens et les universitaires, les associations, les responsables locaux de chacune des parties considérées.

Comment inscrire ces liens dans la durée ? Comment faire vivre cet autre réseau inédit par-delà les mers ? Comment mieux l'arrimer à notre quotidien ?

Les prochains Entretiens devraient se tenir en 2026 au Cambodge, comme le prochain Sommet de la Francophonie, tous éléments qui, avec la réception, en décembre prochain de Sa Majesté le Roi du Cambodge au titre de membre associé, favoriseront la relance de nos relations de proximité avec ce pays qui nous est cher, et avec toute la région qui devient un pôle stratégique.

Je pense aussi aux initiatives prises par Pierre Gény pour aménager et moderniser nos locaux, redonnant espace et souffle à nos travaux ; développer le partenariat avec les autres académies et institutions similaires, françaises et étrangères ; aux efforts entrepris par notre Secrétaire perpétuel actuel pour renforcer le caractère scientifique des outils remarquables dont l'académie dispose : la revue *Mondes et Cultures*, la Bibliothèque, les instruments de communication ; pour renouveler le personnel – que je salue également pour son engagement – et rationaliser les services ; pour l'ouvrir à d'autres publics et à d'autres approches à travers les Jeudis de La Pérouse ; pour assouplir et diversifier le format des séances traditionnelles... toutes innovations appuyées par la présidence et par les sections, dont le rôle et la place dans le dispositif font depuis quelques années l'objet de soins de plus en plus constants.

C'est une tendance qu'il faut parfaire et à laquelle je compte m'attacher en renforçant les canaux et les occasions de concertation entre les présidents de section et les instances, selon une gouvernance rénovée.

Je pense, enfin, à la mobilisation exemplaire dont ont fait et continuent de faire preuve, les académiciennes et les académiciens qui se sont prêtés à l'exercice des groupes de travail sur des questions importantes, dans le droit fil des préoccupations de notre Académie, qu'il s'agisse du groupe de travail



intersections sur les relations entre la France et l'Afrique – présidé avec dextérité par notre confrère Jean-Marc de La Sablière – qui s'est réuni à un rythme soutenu et qui tiendra un séminaire de bilan à la rentrée d'automne, pour nous livrer ses conclusions ; qu'il s'agisse du groupe intercompétences mis en place pour la préparation et l'animation de la Journée Francophonie, qui s'est déroulée le 7 juin dernier, avec une forte audience et la remise de recommandations en direction du Sommet de Villers-Cotterêts des 4 et 5 octobre 2024.

Que tous soient remerciés – je ne puis toutes et tous les citer, car la liste serait trop longue –, ainsi que les hautes personnalités et experts qui ont été associés à ces échanges, pour le temps et l'énergie ainsi consacrés à ces travaux, dans des conditions parsemées de contraintes.

Outre le fait qu'ils renforcent le sentiment d'appartenance à l'interne, ces travaux sont de nature, en effet, à concourir substantiellement au choix dorénavant clairement partagé en notre sein, celui de voir l'Académie s'emparer de questions sensibles sur lesquelles elle a toute légitimité à intervenir, en mettant à la disposition des décideurs et des acteurs – grâce à l'expertise de ses membres – ses éclairages et ses solutions, faculté d'ailleurs déjà prévue dans nos statuts.

Aussi proposerai-je, d'ores et déjà pour ce qui est de la Francophonie et afin de conforter l'ASOM dans son rôle d'Académie de référence sur le dossier, de tenir des Assises régulières, pour faire le point sur les développements propres à chacun des volets politique et de coopération déjà investis avec ardeur par nos membres. Nous nous réunirons bientôt pour préparer la prochaine Journée dédiée qui, quelques mois après le dernier Sommet, a été fixée au 4 juillet 2025.

Oui, il convient aujourd'hui de capitaliser et d'amplifier résolument ces efforts qui suscitent un intérêt manifeste à l'intérieur comme à l'extérieur, dès lors que nous prenons la peine, comme nous avons pu le constater, d'informer et de sensibiliser plus systématiquement et directement nos partenaires et nos autorités de tutelle, ministère de l'Enseignement supérieur et de l'Éducation nationale, mais aussi les autres ministères potentiellement intéressés : Outre-mer, Francophonie, Culture...

Je sais que toutes ces questions ont été déjà largement et depuis longtemps abordées par toutes les sections, en particulier lors des grands rendez-vous évoqués, ou lors de séances spéciales, comme celle sur la communication organisée l'année dernière par le président Dominici.

Qu'attendons-nous pour mettre en œuvre les recommandations pertinentes issues de ces consultations, avec un accueil favorable ? Décidons, par exemple, que dorénavant les conclusions de chaque séance feront effectivement l'objet, sous la responsabilité du coordonnateur, d'une note de synthèse ou d'un communiqué, à diffuser largement et en priorité à nos correspondants officiels, dont la liste doit être tenue impérativement à jour. Des précédents existent ! Ensemble mettons au point le canevas qui sied, et demandons en particulier à nos membres ressortant du monde des médias de nous accompagner plus vigoureusement dans cette démarche !

Mieux, présentons-nous, dans tous les cas, avec nos atouts et la volonté d'être utiles dans une démarche proactive et méthodique auprès de tous les interlocuteurs susceptibles de rechercher notre expertise : Sénat, Assemblée, villes et régions, organisations internationales sises à Paris, comme l'OIF, l'Unesco ou l'OCDE, ou à l'étranger, comme à Bruxelles. Allons résolument vers eux ! Ce qui suppose, ne nous le cachons pas, là comme ailleurs, un investissement substantiel de la part de certains d'entre nous pour mener à bien ces contacts dans la durée !



Chères Consœurs et chers Confrères,

Dans ce domaine, comme dans tant d'autres, je suis convaincue qu'il faut aller plus loin et autrement !

La situation de notre Institution l'exige pour tenter de lever les pesanteurs constatées en matière de ressources humaines et budgétaires, avec des perspectives inquiétantes pour 2025. La recherche de mécénats privés et de partenariats s'impose, au vu notamment des faiblesses du fonds de dotation SciencesDev, qui n'a pas tenu ses promesses.

Le contexte national et international nous y invite, si nous voulons, tout en prenant une part plus sensible dans l'effort collectif pour « panser les plaies du passé », contribuer efficacement à « penser le monde de demain », mais également, c'est ma conviction et mon souhait, à « construire et à apaiser le monde d'aujourd'hui », avec une même curiosité et dans le respect de l'esprit de notre devise : « Savoir, comprendre, aimer, respecter ».

Le caractère universel de la mission de notre Compagnie, qui fait désormais clairement consensus à l'aune de celui des champs des savoirs rassemblés rue La Pérouse et de l'universalité géographique qui caractérise les Outre-mer, nous y oblige, dans un monde qui, déjà meurtri par la pandémie et le terrorisme et en proie aux aléas violents du changement climatique, connaît, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, une profonde et rapide reconfiguration, accélérée par les attaques terroristes du 7 octobre 2023 contre Israël, et la terrible guerre de représailles qui s'est abattue sur les territoires de Gaza et, plus récemment, au Liban : retour de la guerre sur le continent européen avec une menace nucléaire; réinstallation d'une autre guerre froide entre la Russie, ses alliés, et l'Occident, aux dimensions stratégiques, économiques mais aussi culturelles et sur l'autel des valeurs dont le caractère universel, précisément, est de plus en contesté ; retour de conflits en nombreux points du globe et de coups d'État militaires dans le Sahel; remise en cause de certains pans de liens traditionnels de coopération; consolidation de partenariats diversifiés dits stratégiques, et apparition de nouveaux leaders et de nouvelles alliances, sur fond de revendications communes aux pays dits « du Sud », soucieux d'affirmer leur identité et leur souveraineté, et déterminés à œuvrer à l'émergence de règles plus respectueuses de leurs visions, de leurs intérêts et de leur place dans la gouvernance mondiale.

C'est en vue de la perception approfondie et actualisée de quelques-uns des volets de cette problématique en devenir, celle de la « reconfiguration de l'ordre international », que le programme 2025 de nos séances a été construit, en concertation étroite et dialectique avec le Bureau et les sections, lesquelles ont opté, peut-être plus que d'habitude, pour un traitement intégré entre eux de ces sujets requérant une vraie interdisciplinarité.

L'approche sera aussi bien géographique – Maroc, Méditerranée, Sud global, Afrique australe, Pacifique, Géorgie, Liban et Arménie –, que thématique – l'eau et les océans, les patrimoines africains, la lutte contre la faim et la santé, la Francophonie, la démographie, les valeurs, la stratégie militaire, les traditions et la modernité, l'environnement –, sans pour autant ne pas sacrifier à l'Histoire, à travers les vies et œuvres du maréchal Lyautey et du général Mangin.

Encore faut-il, pour mener à bien cette ouverture accrue au monde – qui est d'abord une disposition de l'esprit et de l'âme –, que nous confortions les leviers appropriés qui sont les nôtres.

Sans doute en faisant effectivement davantage appel aux compétences de tous nos membres, selon des termes en tant que de besoin revisités – en particulier pour ce qui est des membres libres et des correspondants – en nous engageant pour ce qui est de chacun de ces collèges ; et vous comprendrez



mon insistance sur ce point que je sais largement partagée : à prendre résolument en compte dans nos recrutements futurs la dimension « genre » - j'y veillerai - avec l'aide, par ailleurs, des Amis de l'Académie, tous relais de connaissance et d'influence appréciables.

Des initiatives soutenues seront également prises, à cet effet, en direction de nos académies sœurs, avec lesquelles des liens fructueux sont établis, en Côte d'Ivoire, en Belgique, à Madagascar, avec une présence active au sein du réseau unique que constitue l'Union Académique Internationale, ainsi qu'un effort particulier pour explorer des voies innovantes de collaboration en direction d'autres académies, des universités, des institutions de recherche et de réflexion prospective, des OING et des entreprises.

Mais, surtout, mettons mieux à profit les ressources que nous offrent nos membres associés venus de tous les Outre-mer, par leur haute expérience et leur renommée dans différentes disciplines, comme par la diversité de leurs regards et de leurs savoirs. C'est là, plus qu'une faculté statutaire, une chance inestimable que nous devons faire plus systématiquement prospérer, eux grâce auxquels le dialogue entre toutes les régions du monde et toutes les cultures est rendu possible au sein même de notre formation – ce qui est une des marques fortes de notre spécificité –, nous rendant, en ces temps de fragmentations et de replis de toutes natures, dès lors plus crédibles et plus solides dans le déploiement de nos activités au service du développement et de la paix. Sollicitons-les plus souvent, à l'écoute aussi de leurs attentes.

Je me félicite à cet égard que nous ayons en Bureau retenu le principe de combler dès cette année plusieurs des sièges restés vacants. Je propose en outre de réunir, à un rythme régulier – à déterminer –, en tant que, par exemple, Haut Conseil informel, l'ensemble de ces personnalités, pour bénéficier de leurs lumières.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, Messieurs les Présidents, Chères Consœurs et chers Confrères, Distingués Invités,

Cette ouverture au monde n'exclue pas le recentrage dans le même temps sur ce que Roland Pourtier a qualifié de « premier cercle » des Outre-mer, c'est-à-dire les Outre-mer français, qui ont de tout temps, bien entendu, retenu l'attention active de nos instances et de nos membres.

En témoigne la tenue de nombreux séances et colloques qui leur ont été consacrés, soit du fait de l'Académie elle-même, au siège ou en province – comme à Bordeaux en 2013 dans un beau souci de déconcentration –, ou encore à l'occasion de manifestations extérieures auxquelles elle s'est associée, qu'il s'agisse des Rendez-vous de l'histoire à Blois, auxquels ont pris part en 2022 nos confrères François Bart, Jean du Bois de Gaudusson et notre consœur Josette Rivallain, ou encore les journées Les Outre-mer aux avant-postes organisées par le journal *Le Point*, et dont la 3° édition est prévue le 30 janvier. Le sénateur Legendre a même été invité à prononcer une communication sur ce thème, lors d'une séance solennelle de rentrée.

L'actualité de la situation dans ces territoires, avec ses variantes et ses spécificités, nous oblige, toutefois, vous en conviendrez, à remettre ces problématiques au cœur de nos préoccupations, en aménageant, autour des attentes de la jeunesse et en associant des personnalités et experts venus de ces territoires, une revue régulière des questions de l'heure dans leurs composantes économiques et sociales, voire juridiques et institutionnelles.



Aussi suggérerai-je que nos consœurs et confrères intéressés se réunissent sans tarder pour définir les modalités les plus aptes – groupe de travail sur l'Outre-mer ? – à mobiliser durablement les esprits et les connaissances, et à permettre à l'Académie d'apporter sa pierre aux débats et initiatives en cours.

Enfin, et au-delà des dispositions créatives qui pourraient être prises en direction des artistes et des écrivains – dont nous avons besoin –, y compris à l'occasion de la cérémonie de remise des Prix de l'Académie, mieux perçue comme événement littéraire, mais aussi, peut-être, pour mettre sur pied des formations ciblées en lien avec notre objet et les spécialisations de nos membres, ou encore s'entremettre dans des facilitations, je souhaite que l'Académie persévère dans sa fonction de plaidoyer pour la défense des valeurs qui sont les siennes.

Il y a là un enjeu majeur pour le respect des libertés, notamment celles de ses membres, tel notre confrère Boualem Sansal, détenu en prison en Algérie, auquel nous réitérons notre solidarité et notre soutien, en demandant fermement sa libération.

En vous présentant mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année, avec une pensée particulière pour nos consœurs et confrères disparus cette année, ou souffrants, je vous remercie de votre attention et me réjouis de ce nouveau départ ensemble. ©